

Communiqué de presse

Soutien du secteur toxicomanie aux propositions de lois Demeyer autorisant la délivrance de diacétylmorphine et apportant un cadre légal aux salles de consommation à moindre risque.

Bruxelles, le 4 décembre 2013

Le sénateur-bourgmestre Willy Demeyer a déposé, ce mardi 3 décembre, deux propositions de lois favorisant l'émergence de nouveaux dispositifs d'aide et de soins à l'égard des usagers de drogues les plus désinsérés. L'une vise à autoriser la délivrance de diacétylmorphine (« héroïne médicale »). L'autre apporte un cadre légal permettant la mise en place de salles de consommation à moindre risque.

En tant qu'acteurs du « secteur toxicomanie » au sens large, nous soutenons cette initiative. La désinsertion et la vulnérabilité majeures de certains usagers de drogues les empêchent d'accéder aux dispositifs spécialisés existants. La palette d'offre d'aide et de soins est donc à élargir, notamment en intégrant dans les réseaux existants la délivrance de diacétylmorphine et les salles de consommation à moindre risque.

La délivrance de diacétylmorphine permettrait l'émergence d'une nouvelle modalité de traitement à l'égard des usagers d'héroïne ne parvenant pas à s'inscrire dans un traitement de substitution, par exemple à la méthadone. Quant aux salles de consommation à moindre risque, elles constituent une nouvelle stratégie d'accompagnement socio-sanitaire et de réduction des risques à l'égard des usagers actifs et largement désinsérés.

Ces dispositifs ont fait leurs preuves dans différents pays occidentaux, que ce soit en termes de santé publique, d'accompagnement social, d'accès vers d'autres prises en charge et de réduction des nuisances publiques associées à l'usage de drogues. Au-delà d'une réduction avérée de la mortalité et de la morbidité des usagers de drogues les plus désinsérés, la délivrance de la diacétylmorphine et l'accès aux salles de consommation à moindre risque aident à la cohésion sociale et la réaffiliation des usagers les plus précarisés.

C'est pour ces raisons que l'Observatoire Européen des Drogues et des Toxicomanies et le nouveau Plan VIH belge plaident pour la mise en place de salles de consommation supervisées à moindre risque. Quant à la délivrance de diacétylmorphine, le rapport scientifique de l'expérience-pilote « TADAM » à Liège affirme sa pertinence et son utilité.

Nos politiques drogues doivent gagner en pragmatisme et en cohérence. C'est dans ce sens que le secteur toxicomanie appelle les députés à soutenir ces projets de lois favorisant l'émergence d'offres d'aide et de soins nouvelles, souhaitables et pertinentes en terme de santé publique.

A l'initiative des Fédérations des Institutions pour Toxicomanes :

FEDITO bruxelloise

Serge Zombek, président

FEDITO wallonne

Stephan Luisetto, président

**et de leurs membres respectifs
(prévention, réduction des risques, bas seuil, soin, aide aux justiciables).**

**Avec le soutien de
la Plate-Forme de Réduction des Risques, de la Coordination Locale Drogue
Bruxelles (CLDB) et de la Concertation Bas Seuil et de leurs membres respectifs.**

Personnes de contacts

FEDITO BXL asbl

Sébastien Alexandre, directeur : 02 514 12 60 / s.alexandre@feditobxl.be

FEDITO wallonne asbl

Laurence Przylucki (Comptoir de Charleroi), 071 63 49 93 / asbllecomptoir@hotmail.com

Catherine Dungalhoeff (Centre Alfa de Liège) : 04 223 09 03

En savoir plus

Argumentaire et appel à soutenir l'ouverture de salles de consommation à moindre risque en Belgique

<http://reductiondesrisques.be/appel-scrm-belgique/>

Rapport de l'évaluation scientifique du projet TADAM :

http://www.ulg.ac.be/cms/c_3625723/fr/ept-projet-tadam

Rapport de l'Observatoire Européen des Drogues et des Toxicomanies sur les salles de consommation

<http://www.emcdda.europa.eu/html.cfm/index54125EN.html>

Dossier d'Eurotox sur les salles de consommation

<http://www.eurotox.org/actualites/salles-de-consommation-un-pacte-avec-le-diable.html>

Plan VIH fédéral 2014-2019

http://www.health.belgium.be/filestore/19089653/Plan%20VIH_FR.pdf